



Paris, le 4 juin 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Marisol TOURAINE et Laurence ROSSIGNOL lancent [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr), le nouveau portail national d'information des personnes âgées**

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et Laurence ROSSIGNOL, secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, ont lancé aujourd'hui le nouveau portail national d'information et d'orientation des personnes âgées, [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr), prévu par le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. Ce dispositif est une étape importante dans la mise en place du service public d'information en santé, une des grandes priorités du projet de loi de modernisation de notre système de santé.

Développé en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), ce site Internet rassemble toutes les informations utiles pour les personnes âgées en perte d'autonomie et leurs aidants, notamment sur les aides disponibles et les démarches à effectuer pour les obtenir. Il propose également des outils pratiques pour guider les personnes âgées dans leur parcours, en particulier un annuaire des établissements et des services médicalisés pour personnes âgées et un simulateur permettant d'estimer le montant du « *reste-à-charge* » mensuel pour une place dans un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Une plateforme téléphonique d'information est également ouverte du lundi au vendredi, de 09h00 à 18h00, au **0 820 10 39 39** (0,15€ TTC la minute), afin de répondre aux questions des usagers qui n'ont pas accès à Internet ou qui souhaitent un contact direct.

*« Ce portail répond à une demande forte des personnes âgées et de leurs proches, souvent désorientés par la masse d'informations disponibles sur la perte d'autonomie et ses solutions. Il leur manquait un espace de référence unique où ils pourraient trouver tous les renseignements dont ils ont besoin. Ce portail se veut avant tout pratique et utile. C'est une seule adresse pour toutes les réponses. Une seule adresse pour faciliter le quotidien des personnes âgées et de leurs proches. », a déclaré Marisol TOURAINE. « Je crois que la mise en place de ce portail est une première réponse forte des pouvoirs publics aux attentes des*

*personnes âgées, à leurs interrogations. Il permettra à nos aînés et à leurs proches d'envisager l'avancée en âge de manière plus apaisée. Avoir accès à l'information, c'est permettre aux personnes âgées, à leurs aidants, de mieux comprendre le monde qui les entoure, de donner de la lisibilité aux différentes solutions qui s'offrent à eux », a ajouté Laurence ROSSIGNOL.*

**Contacts presse :**

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 ou [cab-ass-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-ass-presse@sante.gouv.fr)

Cabinet de Laurence ROSSIGNOL : 01 40 56 55 46 ou [cab-fpa-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-fpa-presse@sante.gouv.fr)